



Bianca Debaets – Secrétaire d’État bruxelloise à la Transition numérique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Bruxelles, le 28 avril 2016

La plateforme bruxelloise de vidéosurveillance opérationnelle de façon accélérée

Toutes les images de caméras bruxelloises dès l’an prochain sur une seule plateforme

La Secrétaire d'Etat bruxelloise à la Transition Bianca Debaets a annoncé le que déploiement de la plateforme de vidéosurveillance sera accéléré. La décision a été prise aujourd’hui par l’ensemble du gouvernement bruxellois. Ce mois-ci, les images des caméras de la STIB seront connectées. Les zones de police seront également connectées à cette plateforme. L'objectif est d'examiner et d'échanger toutes les images vidéo de la Région bruxelloise sur une plate-forme centrale. En Région bruxelloise, on compte 8000 caméras. L'ensemble de l'opération sera déjà terminé l'an prochain.

La plateforme régionale de vidéosurveillance combine toutes les images de caméras vidéo de la Région Bruxelloise gérées par les administrations et les zones de police. A l’heure actuelle, il y a déjà trois zones de police qui y sont connectées. La plateforme permet d'intervenir rapidement et efficacement par rapport aux incidents qui peuvent se produire. Or, il arrive encore fréquemment aujourd’hui que des personnes disparaissent littéralement du radar dès qu’ils dépassent les limites d'une zone de police. Ce ne sera plus possible à l'avenir.

“Les zones de police bruxelloises deviendront bientôt une unité. Les nombreuses images vidéo prises par des caméras de police seront mises à disposition de façon centralisée. Ces opérations difficiles d’un point de vue technique, nous en sommes en train de les accélérer actuellement, de telle sorte que l’année prochaine toutes les caméras de la Région bruxelloise soient intégrées dans cette plateforme”, explique **Bianca Debaets**, Secrétaire d’État bruxelloise à la Transition numérique.

Les zones de police déjà connectées à l’heure actuelle sont: la Zone Ouest, la Zone Midi et la Zone Marlow. Les zones devant encore se joindre sont donc : la Zone Montgomery, la Zone Nord et la Zone Bruxelles-Ixelles. Les caméras de la STIB, du Port de Bruxelles, des services de secours et de Bruxelles Mobilité seront également connectées à cette plateforme.

Tous les coûts que ces connexions génèrent sont à la charge de la Région bruxelloise. Le gouvernement bruxellois compte sur la collaboration loyale des différentes zones et des administrations régionales.

Le gouvernement bruxellois a également décidé de démarrer avec le déploiement des caméras ANPR. Ce sont des caméras intelligentes qui peuvent être utilisées à des fins multiples. Par exemple la reconnaissance des plaques d'immatriculation, le repérage de véhicules recherchés, les radars-tronçons, etc.

"La plateforme pour l'échange d'images vidéo s'intègre dans le développement de la Région Bruxelloise comme Smart City. Le réseau régional de fibre optique et la plateforme de vidéosurveillance permettent de partager les images afin que les interventions se déroulent de façon rapide et coordonnée, par exemple pour éviter les embouteillages après un accident de la circulation ou pour superviser correctement les grandes manifestations", a ajouté Bianca Debaets.

La plateforme de vidéosurveillance a été conçue par le CIRB (Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise) et est gérée par IRISnet. La plateforme sera localisée dans le centre de crise régionale.

Contact de presse: Pierre Migisha – pmigisha@gov.brussels : 0475 72 04 12